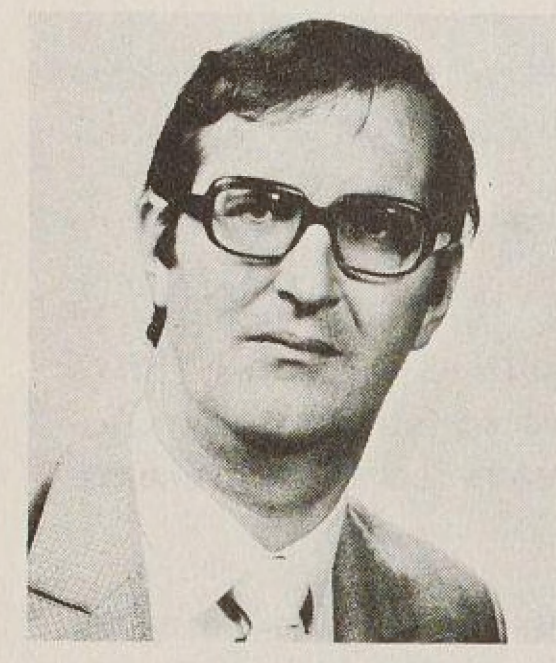
CIRCONSCRIPTION D'ANGOULÊME

ELECTIONS LÉGISLATIVES - Scrutin du 14 juin 1981



Alain PROUX

Alain PROUX

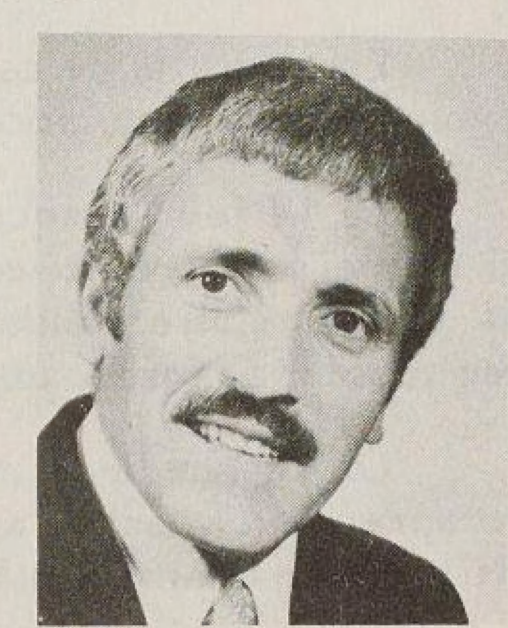
CANDIDAT POUR LA MAJORITE D'UNION DE LA GAUCHE,

présenté par le Parti communiste français

et son suppléant

Edmond LEBERTHON

Conseiller municipal à Montmoreau



Edmond LEBERTHON

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 10 mai, Giscard d'Estaing a été battu et bien battu.

La droite sera à nouveau battue les 14 et 21 juin.

Les communistes se réjouissent avec tous les travailleurs de ce résultat auquel ils ont contribué de façon déterminante.

Ils ont ainsi efficacement contribué à l'élection de François MITTERRAND, à ouvrir la voie à l'espérance et au changement.

Maintenant réunissons les moyens pour répondre à cette espérance.

Pour ce faire, il est nécessaire que toutes les forces de la majorité présidentielle qui ont contribué à la victoire participent au gouvernement pour réussir le changement.

Dès lors, il faut avec cette majorité, un gouvernement d'union pour développer avec ténacité et sérieux l'action pour :

— **le plein emploi :** C'est un objectif d'urgence pour notre département si durement touché par les fermetures d'entreprises. Il faut immédiatement réanimer les industries papetières, du textile et des articles chaussants.

C'est pourquoi je propose que sans attendre, la COFIPA reprenne son activité avec tout le personnel. Ce qui répond aussi à l'intérêt du pays.

— **Assurer à la jeunesse une formation et un emploi stable au pays,** par l'essor de l'économie régionale.

— **La justice sociale et l'amélioration de la vie des familles** par une véritable revalorisation des rémunérations, des allocations familiales, des pensions et des retraites.

— **Des mesures en faveur de l'école, du logement et de la santé.**

— **Assurer le rattrapage des prix agricoles,** les garantir et assurer l'écoulement des productions de nos agriculteurs.

— **Le progrès de la démocratie et des libertés.**

— **Que la France joue son rôle** dans l'indépendance au service de la paix, du désarmement, de l'amitié et de la solidarité des peuples.

Il y a beaucoup à faire, cela est possible, il y a besoin de toutes les énergies.

En ce qui concerne notre département, une priorité doit être assurée à l'aménagement de la route nationale 10, qui doit être portée à quatre voies entre Poitiers et Bordeaux ainsi que la réalisation de l'axe Centre-Europe-Atlantique.

Concernant la réalisation d'un aérodrome civil en Charente, il doit être possible d'aménager et d'utiliser l'aérodrome de Cognac et pour lequel il faut assurer une liaison routière rapide.

En tout état de cause, l'implantation d'un nouvel aérodrome civil ne peut se réaliser contre la volonté de la population du lieu d'implantation envisagé.

Le 14 juin, chaque voix communiste dans notre circonscription s'ajoutera à toutes celles qui donneront au Parti communiste au plan national, l'efficacité pour que se constitue une majorité parlementaire solide, claire, stable et un gouvernement d'union où vous serez représenté avec toutes les forces qui ont permis la victoire du 10 mai.

Le changement ne peut être réalisé par un seul parti. C'est pourquoi, nous sommes profondément attachés au pluralisme. Dans la situation de notre pays, un parti dominant conduirait irrémédiablement à l'échec.

Par votre vote Alain PROUX et Edmond LEBERTHON, vous contribuerez à la réussite du changement pour lequel il faut des députés et des ministres communistes.

Dans notre circonscription, en 1978, avec mon camarade et ami le Dr Louis FERRAND, nous avons battu la droite en assurant l'élection d'un député de gauche. Ce siège de député ne reviendra pas à la droite en 1981.

LE 14 JUIN, LE VOTE COMMUNISTE, C'EST AUTANT D'ATOUTS ET DE CHANCES SUPPLEMENTAIRES POUR REUSSIR LE CHANGEMENT.

Le vote communiste, c'est le vote constructif pour renforcer la majorité d'union de la gauche et pour un gouvernement d'union avec des ministres communistes.

Le 14 juin, chaque vote communiste comptera donc pour ancrer à gauche la majorité d'union.

Comme nous, vous voulez voir réussir le changement. C'est vous qui en possédez le moyen.

Nous vous faisons confiance, le 14 JUIN

VOTEZ, FAITES VOTER

Alain PROUX

ET SON SUPPLEANT

Edmond LEBERTHON

J'appelle toutes les électrices et les électeurs qui m'ont fait confiance aux élections législatives de 1978 à reporter leur vote sur mon camarade et ami Alain PROUX.

Docteur Louis FERRAND

S.N.I.G.C. Angoulême.
SIRET 315 082 339 00013

Vu, les candidats